

# Direction des affaires sociales et de la petite enfance

La direction des affaires sociales et de la petite enfance coordonne les services du Centre communal d'action sociale (Ccas) comprenant le service autonomie, le foyer-restaurant Neruda, la résidence Méliès, l'animation socioculturelle ainsi que la petite enfance (RAM, crèches municipales Foucauld et P'tits Loup'ings, commission d'attribution des places en crèches, Jeudi des petits...).

## **Accès et contact :**

Seniors : 01 48 90 20 60

Petite enfance : 01 48 90 21 77

Niveau 2 du Centre administratif

## **NOUVEAU : GUICHET UNIQUE**

**À partir du 4 septembre 2017, l'accueil du Centre administratif municipal évolue.**

Un « guichet unique » sera installé dès l'accueil, au rez-de-chaussée. Les Orlysiens auront la possibilité d'y effectuer toutes leurs démarches simples et pourront y obtenir la plupart des renseignements qu'ils recherchent (état civil, logement, aides, enfance...).

De nouveaux horaires sont également mis en place :

> Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h45-12h30 / 14h-17h30

> Jeudi : 14h-17h30

> Samedi : 8h45-11h45